

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 57 (1931)
Heft: 17

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

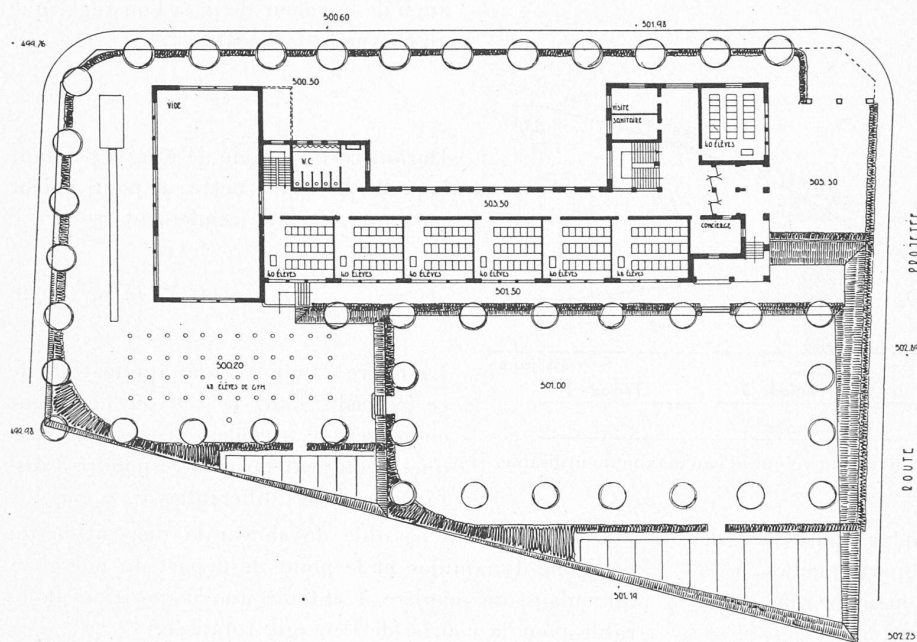
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

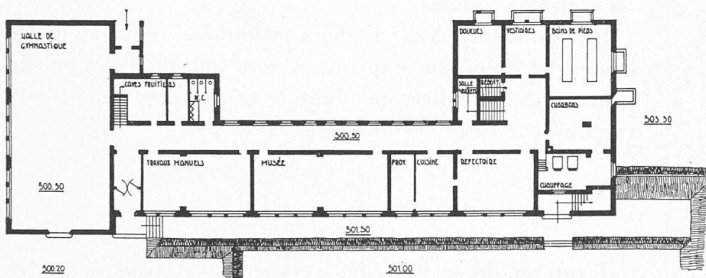
Download PDF: 23.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

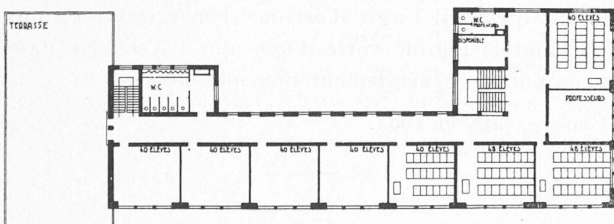
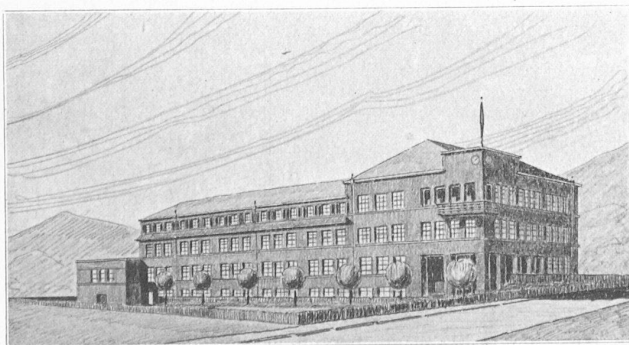
CONCOURS POUR UN BÂTIMENT D'ÉCOLE A SION



Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 800.



Plan du sous-sol. — 1 : 800.

Plan du 1^{er} étage. — 1 : 800.1^{er} prix :

projet « Sanetsch »,

de M. F. Moser, architecte,

à Bienne.

Concours pour un bâtiment d'école des garçons de la commune de Sion.

Le programme disposait :

Le bâtiment en question est destiné à recevoir : l'école primaire des garçons et l'école industrielle inférieure. Il renfermera : *pour l'école primaire* : 3 classes à 48 élèves et 12 classes à 40 élèves ; *pour l'école industrielle inférieure* : 1 classe à 36 élèves, 1 classe à 30 élèves et 1 classe à 20 élèves.

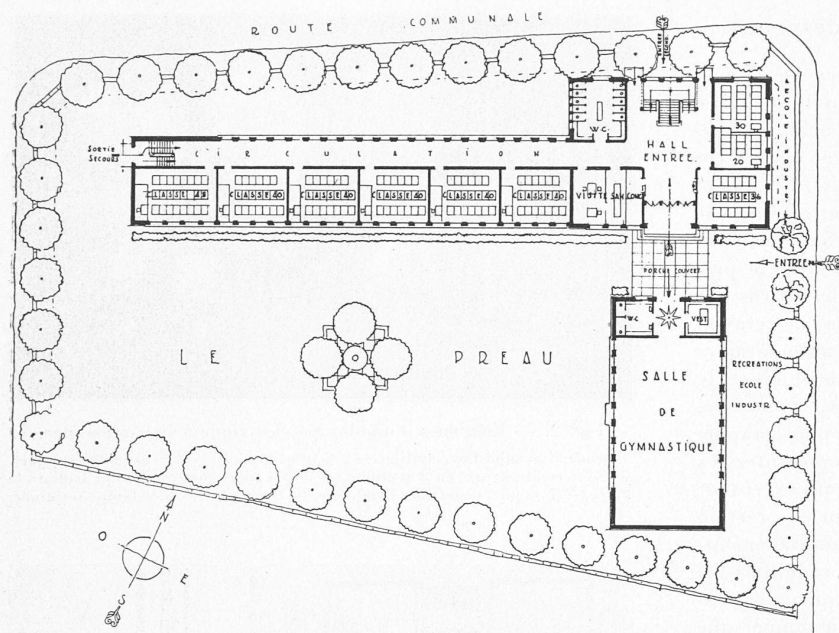
Locaux généraux : *en sous-sol* : 2 grandes salles pour le musée scolaire ; 1 local pour douches pour 24 élèves avec vestiaires et un local pour bains de pieds pour 50 élèves ; 1 cuisine pour la soupe scolaire ; 1 réfectoire pour 50 enfants de 7 à 12 ans ; 1 petit local à provisions ; les locaux nécessaires pour le chauffage central, 1 salle d'arrêts, 1 cave, 1 fruitier, 1 grand atelier pour travaux manuels. *En étage (soit rez-de-chaussée et étage)* : 1 loge pour le concierge, 1 salle de professeurs, grandeur moyenne, 2 petites salles pour la visite sanitaire, les lavabos, W.-C. et vestiaires nécessaires. *Dans les combles* : Le logement du personnel, soit : 18 cellules pour le logement pour la nuit de maîtres congréganistes, 4 chambres de 3 à 4 m de large, pour visiteurs de passage, 1 petit parloir, 1 salle de travail de 10 m de longueur, 1 cuisine avec dépendances, 1 réfectoire pour 24 personnes, 1 oratoire. *En bâtiment indépendant*, une halle de gymnastique (non comprise dans le devis de 450 000 fr.).

La superficie de chaque classe sera comptée à raison de 1,20 m² par élève. La surface éclairante des classes sera au minimum du quart de la surface du plancher.

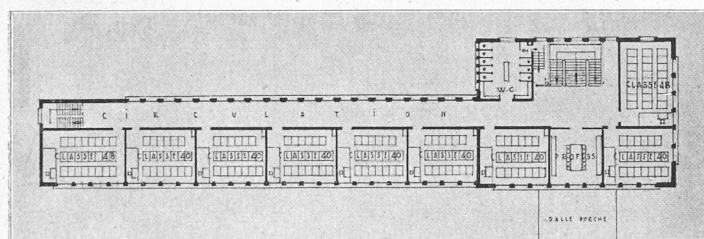
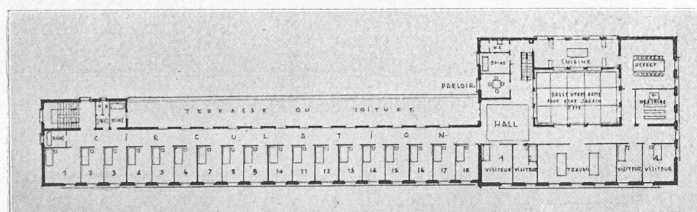
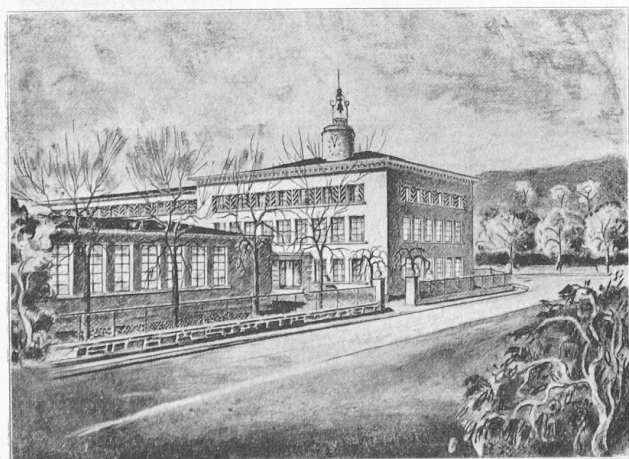
L'école primaire aura un préau bien aménagé.

L'architecture du bâtiment devra être sobre, bien en rapport avec sa destination et s'inspirer du caractère de l'architecture du pays.

Le jury, composé de M. Fatio, Genève, président,



Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 800.

Plan du 1^{er} étage. — 1 : 800.Plan du 2^e étage. — 1 : 800.

CONCOURS POUR UN BÂTIMENT D'ÉCOLE, A SION

II^{me} prix : projet « Ricochet »,
de M. H. Gross, architecte, à Lausanne.

MM. Laverrière, Lausanne et Jungo, Berne, membres, s'est réuni, le 28 mai 1931, à la Grande Salle de l'Hôtel de Ville à Sion pour l'examen des projets présentés.

Accompagné de M. Aymon, géomètre communal, le jury se rend sur le terrain pour l'examiner. Après avoir constaté que tous les projets sont arrivés en temps voulu et qu'ils ont toutes les pièces requises par le programme, le jury procède à l'examen général des 61 projets envoyés.

Le jury, à l'unanimité, décide d'éliminer au premier tour 11 projets. Au deuxième tour sont éliminés 18 projets et au troisième tour 18 autres projets.

Le jury procède à une analyse plus minutieuse des 14 projets restants ce qui l'oblige à éliminer encore 3 projets.

Il procède ensuite au classement des 11 projets restants dont il réserve 6 de ceux-ci pour le classement définitif, à savoir : N° 1 « Ensoleillé », N° 15 « Sanetsch » ; N° 18 « Ricochet » ; N° 31 « Mens Agitat Molem » ; N° 57 « La Tour » ; N° 54 « 201 009 », dont ci-après la critique :

N° 15 « Sanetsch ». — Très beau projet bien situé et bien adapté au terrain, place devant l'entrée bien comprise, entrée spacieuse, escalier principal bien situé, dégagements des classes un peu étroits, disposition rationnelle des locaux sur deux étages et un comble, il serait préférable que les cellules soient toutes situées au midi, la salle de gymnastique devrait être détachée du bâtiment à cause du bruit, bonnes façades.

N° 18 « Ricochet ». — Bon projet, disposition claire, corps principal trop près de la rue, l'entrée dans le bâtiment est spacieuse mais masquée par la salle de gymnastique dont la position à l'est du terrain n'est pas heureuse, W.-C. insuffisants, cour vitrée aux combles inutile, bonne distribution des cellules.

(A suivre.)